

Dans un excellent article dans l'Est Républicain du 12 octobre, il est question de l'adhésion à la Communauté Urbaine du Grand Nancy de la commune de Cerville.

Je me pose quelques questions en complémentarité de ce qui est dit dans article : A quoi sert de « faire intercommunalité » ? Est-ce que cela ne devrait pas être synonyme de développement solidaire d'un territoire ? Est-ce que cela ne devrait pas être un acte fondateur et démocratique ? Est-ce que cela ne devrait pas commencer par l'organisation de la concertation pour savoir quel sens on donne à l'intercommunalité ensemble ? Pour quoi faire ensemble ? Avec quels moyens ? Comment ? A partir du moment où l'on a trouvé réponses à toutes ces questions, il est seulement temps de dessiner les contours d'un territoire. Visiblement à la Communauté Urbaine du Grand Nancy et désormais Cerville, on a pensé la vie différemment.

Cerville veut sortir de la Communauté de Communes du Grand Couronné. Gisèle FROMAGET, le maire de Cerville n'a jamais été partageuse. Cerville est une commune riche dans le Grand Couronné, mais Cerville a bien profité de cette intercommunalité. Aujourd'hui, l'heure est à la trahison, Cerville ou plutôt son maire veut quitter le Grand Couronné pour rejoindre la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Sur la méthode, quelques remarques :

- Les habitants de Cerville n'ont pas été concertés avant la décision.
- Les conseillers municipaux ont été interrogés à ce sujet avec un dossier sur table, le sujet n'était pas à l'ordre du jour du conseil municipal et les conseillers municipaux étaient très insuffisamment informés.
- Ce serait une première que d'avoir une commune qui quitterait une intercommunalité alors que ni la Communauté de Communes du Grand Couronné, ni les communes de cette intercommunalité n'ont été informées. Leur avis a encore moins été sollicité.
- La seule fois où le sujet a été évoqué au Conseil de Communauté, c'est par Hervé FERON et André ROSSINOT lui a répondu que ce n'était pas à l'ordre du jour ... on fait mieux en matière de démocratie !

Mais voilà, les habitants de Cerville tiennent à leur ruralité malgré la pression. Ils sont nombreux à ne pas souhaiter cette évolution. Pourquoi tant de pression ?

- 1<sup>ère</sup> hypothèse : on sait que la 2<sup>ème</sup> circonscription de Meurthe-et-Moselle a été charcutée par l'UMP et que le canton de Tomblaine dans lequel se trouve Cerville sera basculé dans le Lunévillois. Le député UMP de Lunéville Jacques LAMBLIN aurait-il proposé un poste de suppléante à Gisèle FROMAGET ?
- 2<sup>ème</sup> hypothèse : Gisèle FROMAGET serait-elle, elle-même, par son nom de jeune fille, née LAMBLIN ? Serait-elle petite cousine de Jacques LAMBLIN ?
- 3<sup>ème</sup> hypothèse : Gisèle FROMAGET inféodée à la droite locale, ayant perdu plusieurs

élections successives se serait-elle vue promettre un poste de vice-présidente à la Communauté Urbaine du Grand Nancy ?

- 4<sup>ème</sup> hypothèse : A Vandoeuvre, dans la 2<sup>ème</sup> circonscription où Hervé FERON est député, André ROSSINOT a décidé de déménager l'hippodrome de Brabois pour une projet que seul lui connaît. Tout le monde est contre. La municipalité et la société de courses sont contre ce déménagement. André ROSSINOT aurait-il proposé à Gisèle FROMAGET de déplacer l'hippodrome de Brabois pour l'installer à Cerville ... sur des terrains LAMBLIN ? Le simple fait de poser la question empêchera peut-être l'affaire de se faire, mais malheureusement, pour que la population soit informée, il est nécessaire de poser les questions. Affaire à suivre !